



ARTISAN DE PAIX 2

- o J'ai obtenu le niveau 1 de la spécialisation « Artisan de paix ».
- o Je définis les termes « Médiation » et « Arbitrage » et je décris les similarités et les différences entre ces 2 méthodes de gestion des conflits.
- o Je présente le rôle et les responsabilités d'un médiateur et d'un arbitre efficaces.
- o Quelle est la différence entre la gestion d'un litige (relation conflictuelle) et celle d'une conciliation chrétienne ?
- o J'identifie quels types de conflits devraient :
 - o Être réglés par médiation
 - o Être arbitrés
 - o Être portés en justice pour litige
 - o Être négociés
- o Je participe, au travers d'un jeu de rôle, à la médiation d'un conflit entre 2 personnes ou 2 groupes. Un échange suivra sur le processus de médiation tel qu'il s'est déroulé dans le jeu de rôle. Qu'est-ce qui a fonctionné ? Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné et pourquoi ?